



COMMISSION NATIONALE d'INFORMATION et de CONCERTATION SUR LES DIMANCHES Mercredi 2 mai 2018

INFORMATION

Présentation faite par la direction :

Un environnement dont la transformation se poursuit et s'accélère:

Répondre aux nouveaux enjeux de consommation qui se sont multipliés et fragmentés, du fait de la technologie, des nouvelles attentes des consommateurs et de nouveaux concurrents.

- Évolution macro-économique : nouvelles formes de concurrence, ère post crise.
- Évolution technologique : digitalisation de la relation client, des process, des secteurs.
- Évolution sociologique : diversification des pratiques et des préférences de consommation, la structure des foyers...

Ouverture dominicale : les enjeux

- Disposer des mêmes moyens que la concurrence.
- Préserver le chiffre d'affaires et défendre les parts de marché.
- Offrir des opportunités de croissance et/ou de restauration des résultats économiques pour certains magasins.
- Répondre aux attentes d'une partie de la clientèle.
- Dans le cadre d'un déploiement maîtrisé au regard d'une analyse territoire par territoire.
- Dans le cadre d'un dialogue social responsable, sur la base du volontariat et des embauches complémentaires.

Rappel sur le périmètre des informations communiquées en commission nationale :

- Liste et suivi des magasins ouverts à la clientèle le dimanche matin, avec les magasins ouverts de façon régulière et ceux ouverts de façon saisonnière.
- Nombre de salariés concernés par le travail du dimanche matin, par magasin et par niveau.
- Nombre d'embauches spécifiques pour le travail du dimanche matin réalisées par magasin.
- Nombre de volontaires pour le travail du dimanche matin par magasin.
- Suivi des modifications d'horaires éventuelles.
- Chiffre d'affaires du magasin avant et après l'ouverture du dimanche matin.
- Informations sur la concurrence.

– Le suivi de l'évolution des effectifs et nombre d'emplois créés dans les magasins concernés.

À ce jour il y a près de 400 embauches soit 20,6 % des salariés concernés, ce qui représente environ 15 embauches par magasin. Il y a 1 588 volontaires pour le travail du dimanche matin.

La délégation FO demande que les chiffres des embauches soient vérifiés, car dans le tableau présenté il nous semble y avoir certaines incohérences. Nous ne rencontrons pas de problème sur le volontariat mais nous restons vigilants. De plus nous demandons que l'effectif moyen travaillant le dimanche par magasin soit également indiqué pour pouvoir vérifier si les heures des volontaires sont compensées.

La délégation FO fait part d'un certain nombre de dysfonctionnements. À ce jour certains magasins rencontrent des difficultés pour le remplacement dans la semaine des salariés volontaires le dimanche. En effet il n'est pas toujours évident de trouver un étudiant qui puisse travailler en milieu de semaine, néanmoins nous demandons que les remplacements dans la semaine soient effectués.

La Direction donne la liste des 40 prochains magasins qui seraient susceptibles d'ouvrir le Dimanche. Chaque CE sera consulté et l'ouverture le dimanche matin ne sera possible que si le CE donne un avis conforme, dans le cas contraire le magasin ne pourra pas ouvrir .

Grand Nord : Quetigny, St André les Vergers, Caen-Côte de Nacre, Denain, Douai, Reims Cernay, Gruchet-le-Valasse, Crèches/Saône.

Grand Ouest : Bègles, Labège, Saran, Pau Lescar, Bourges, Anglet, Angoulins.

Paris IDF : Gennevilliers, Sannois, Ste Geneviève des Bois, Sartrouville, Les Ulis, La Ville du Bois, Créteil, Rungis Belle Epine.

Sud Est : Aix en Provence, Ollioules, Nice Lingostière, Nice TNL, Marseille Bonneveine, Trans en Provence, ST Clément la Rivière, Perpignan Roussillon, Ecully, Villeurbanne, Toulon Mayol, Isle d'Abeau.

Sud Est Saisonniers : Chateauneuf les Martigues, Puget sur Argens, Perpignan Clairac, Sète Balaruc, Draguignan